



STRASS

Syndicat du Travail Sexuel

REVUE DE PRESSE

STRASS

08 JANVIER 2014

Table des matières

PENALISATION DES CLIENTS	1
2014. Denis, Marine. « Allemagne : 10 ans après la légalisation de la prostitution » <i>Journal International</i> .02/01.14. http://www.lejournalinternational.fr/Allemagne-10-ans-apres-la-legalisation-de-la-prostitution_a1610.html	2
2014. «Norvège : Un octogénaire condamné pour avoir sollicité les services d'une prostituée ». <i>Dh.be</i> .03/01/14 http://www.dhnet.be/actu/monde/norvege-un-octogenaire-condamne-pour-avoir-sollicite-les-services-d-une-prostituee-52c6c92835701baedab04d70	3
2014.Laurendeau, Paul. « L'Etat proxénète ou rien (légalisation ou décriminalisation de la prostitution) » <i>Blog Cents papiers</i> . 04/04/14. http://centpapiers.com/?p=156715	
2014. Letelier, Audrey. « Dany, prostituée à Fos : « qu'on me laisse travailler tranquille ». <i>La Provence</i> .04/01/14. http://www.laprovence.com/article/edition-martigues-istres/2692078/dany-prostituee-quon-me-laisse-travailler-tranquille.html	
2014. Poizat, Helene. « Faire prendre conscience que la prostitution est une violence ». <i>L'Alsace</i> . 07/01/14. http://www.lalsace.fr/actualite/2014/01/07/faire-prendre-conscience-que-la-prostitution-est-une-violence	
TRAVAILLEUR/SE DU SEXE	4
2014. « Une prostituée témoigne : « un jour, un policier m'a demandé d'entretenir avec lui des relations sexuelles avec lui et après. ». <i>Senego (Sénégal)</i> .06/01/14.	

http://senego.net/2014/01/06/prostituee-temoigne-jour-policier-demande-dentretenir-lui-relations-sexuelles-apres_140846.html.....

2014. Dockstader, Kim. « Prostitution : Fille de survivantEs et hétérosexuelles, j'emmerde la décision de la Cour Suprême du Canada ». *Sisyphé*. 06/01/14. <http://sisyphe.org/spip.php?article4650>

2014. Casset , Aminata « Playdoyer contre la stigmatisation des professionnelles du sexe :l'association Ande Sopekou veut un cadre autorisé et légal » *Le Quotidien (Sénégal)*.06/01/14.

2014. « Parole : « Quand je me prostitue, il y a une très grande peur » .*L'Alsace*. 07/01/14.

<http://www.lalsace.fr/actualite/2014/01/07/paroles-quand-je-me-prostitue-il-y-a-une-tres-grande-peur>.....

PROSTITUTION DE RUE.....

2014. Fuchs, François « Une activité sous surveillance » *L'Alsace*. 07/01/14.....

JUSTICE.....

2014. A.Chenouffi. « Tunisie : Mœurs : Haro sur la prostitution à Nabooul». *Tunivision.net* <http://www.tunivisions.net/48837/665/149/tunisie-moeurs-haro-sur-la-prostitution-a-nabeul.html>

2014. « Rubygate : Berlusconi fait appel de sa condamnation ». *Tribune de Geneve*.02/01/014. <http://www.tdg.ch/monde/berlusconi-appel-condamnation/story/14148225>.....

2014. « Carlton/Dsk : David Roquet se pourvoit en cassation ». *France 3 (Nord pas de calais)*.06/01/14. <http://nord-pas-de-calais.france3.fr/2014/01/06/carltondsk-david-roquet-se-pourvoit-en-cassation-389493.html>.....

2014. « Une Niquabée et un barbu arrêtés à Hammamet ». *Kapitalis (Tunisie)*. 07/01/14. <http://www.kapitalis.com/societe/20018-tunisie-societe-une-nigabee-et-un-barbu-arretes-a-hammamet-pour-prostitution.html>

CULTURE.....

2104. Afoulous, Said. « **La prostitution à Casablanca, système concentrationnaire sous le Protectorat français : Quand l'enquête de deux médecins français en 1951 pulvérise l'image du Bousbir exotique** » *l'Opinion (Maroc)*.04/01/14. http://www.lopinion.ma/def.asp?codelangue=23&id_info=36307&date_ar=2014-1-5%205:6:00

2014." Un Etat père fouettard » *France Info ; émission Une histoire d'homme*.05/01/14. <http://www.franceinfo.fr/societe/histoire-d-homme/prostitution-un-etat-pere-fouettard-1270163-2014-01-05>

PENALISATION DES CLIENTS

ALLEMAGNE : 10 ANS APRÈS LA LÉGALISATION DE LA PROSTITUTION

MARINE DENIS, CORRESPONDANTE À BERLIN

468 LECTURES

02/01/2014

Il y a dix ans l'Allemagne faisait le choix de légaliser la prostitution. Une loi qui prévoyait d'améliorer le statut et les conditions de travail des prostituées, mais qui est aujourd'hui fortement remise en cause pour ses dérives humaines et sanitaires.

La publication du pamphlet *Prostitution, ein deutscher Skandal* par [Alice Schwarzer](#), féministe allemande proche de Simone de Beauvoir n'est pas passée inaperçue.

Décrivant son pays comme « *un paradis pour proxénètes* », la journaliste poursuit son combat et lance un appel « *à la chancelière et au Bundestag pour abolir la prostitution en Allemagne* », légalisée en 2002. Cette loi avait pour but d'améliorer le statut et les droits des travailleurs du sexe en leur permettant de demander l'assurance chômage et la couverture maladie. Faire du plus vieux métier du monde un business noble, reconnu et toléré dans l'espace public, telle était l'ambition de ce projet mené par la coalition SPD-Die Grünen alors au pouvoir. Le ministère de la Famille mettait en avant le fait que la légalisation de la prostitution mènerait à de meilleures conditions de travail ainsi qu'à une meilleure intégration sociale. Jusqu'en 2001, la prostitution elle-même n'était pas condamnée en Allemagne, mais elle était tenue pour immorale. Les maisons closes étaient tolérées par les autorités, les désignant comme « location de chambre commerciale ».

Désormais débarrassées de tout préjudice moral et de toute hypocrisie, loin du racolage et des services qu'elles proposaient avant sur un trottoir, les prostituées allemandes peuvent désormais lancer leur propre commerce en free lance et devenir de véritables auto-entrepreneuses du sexe. Mais au-delà de l'humanisme porté par une telle réforme, il serait malheureux d'oublier l'aspect « Realpolitik » pourtant cher à l'Allemagne. Selon une étude menée par l'association *Erotik Gewerbe Deutschland*, on recense aujourd'hui entre 3000 et 5000 bordels déclarés en Allemagne dont 500 à Berlin et 270 à Saarland, petite ville du sud-ouest dont la proximité avec la frontière française est source de

nouveaux clients.

Les prostituées génèrent un chiffre d'affaire qui avoisine les 15 milliards d'euros par an selon Verdi, le syndicat allemand des travailleurs du sexe, un profit dont l'Etat bénéficie puisque les prostituées et les établissements de charme paient des impôts. Selon le propriétaire d'une maison close de Sarrebrück, c'est « *un million d'hommes qui va au bordel chaque jour en Allemagne, chacun versant 50 euros en moyenne, soit un total de 50 millions d'euros par jour* ». Plusieurs agences se sont lancées dans un business fructueux en accord avec ces maisons closes : récupérés dès leur arrivée à l'aéroport, les clients sont conduits dans des bordels dont les pages web vantent la légalité et leur souci de l'hygiène. Mais sous couvert d'une publicité honorable, la frontière entre commerce du sexe et esclavagisme à l'intérieur est parfois mince.

L'ALLEMAGNE, « BORDEL DISCOUNT » DE L'EUROPE ?

Si la légalisation de la prostitution devait amener à une meilleure transparence du secteur, c'est un échec complet. On estime aujourd'hui à 400 000 le nombre de prostitué(e)s en Allemagne, mais seulement 44 sont enregistré(e)s officiellement auprès des organismes sociaux compétents.

L'offre a considérablement augmenté et le phénomène de « bordel discount » où les filles exercent des services à prix réduits ne cessent de s'épancher. De plus en plus de femmes venant de Roumanie ou de Bulgarie résident dans ces établissements, parfois séquestrées, souvent surveillées, elles sont nombreuses à s'être vues confisquer leurs passeports dès leur arrivée. L'enquête du *Spiegel Online* a révélé des conditions de travail dans plusieurs établissements de charme berlinois proches de celles de la traite humaine.

Des forfaits « tout compris » allient alcool et filles à volonté et certaines offres vont même jusqu'à proposer « *du sexe avec toutes les femmes pendant autant de temps que vous voulez, autant de fois que vous voulez, de la manière que vous voulez (...) sexe anal, oral, sans préservatif, triolisme, partouze, gang bangs ... le tout pour 70 euros la journée* ». C'est une véritable industrie du sexe qui s'est mise en place et les conséquences sanitaires et hygiéniques pourraient devenir un problème de santé publique. Plusieurs femmes révèlent avoir des rapports sexuels sans préservatifs afin de toucher des suppléments. La plupart d'entre elles touchent un salaire de 500 euros/mois mais doivent en reverser la moitié au propriétaire de l'établissement dans lequel elles travaillent. On est bien loin de la liberté individuelle que devait retrouver la prostituée à

l'issue de la légalisation de la prostitution !

Face à la surveillance des macs et aux violences que les prostituées reçoivent, la police allemande est démunie : « *Encourager la prostitution n'est plus illégal, il est donc beaucoup plus difficile pour nous de poursuivre des proxénètes*, explique Heike Rudat, de la police criminelle de Berlin. *Pour lancer une enquête pour exploitation, il nous faut le témoignage de la victime. Et elles ne le font jamais.* ». La police allemande requiert désormais un droit d'entrée illimité pour entrer et contrôler les maisons closes ainsi qu'un renforcement plus strict des conditions pour ouvrir un établissement de charme.

VERS UN RETOUR À LA CONDAMNATION DE LA PROSTITUTION ?

Si de nombreux collectifs féministes, dont le magazine *Emma* dirigé par Alice Schwarzer, réclament depuis 2002 l'interdiction de la prostitution en Allemagne, les mobilisations se sont accrues durant les élections législatives afin d'alerter les partis politiques. La CDU et le SPD ont abordé le sujet et ont annoncé vouloir renforcer l'encadrement de la prostitution en protégeant les femmes de la prostitution forcée et en pénalisant les clients de prostituées si celles-ci agissent sous la pression et contre leur gré et que le client le cautionne.

Là encore, tout est une question d'interprétation ! Les députés souhaitent trouver une solution alternative entre l'interdiction totale de la prostitution prévue en France et la légalisation telle qu'elle avait été mise en place en 2002. Un projet de loi devrait être présenté début 2014 et devrait insister sur l'obligation des prostituées de se déclarer auprès des services sociaux et sur la mise en place d'un suivi médical régulier.

Pourtant, cette campagne médiatique pour l'interdiction de la prostitution ne fait pas l'unanimité en Allemagne et plusieurs organismes de travailleurs du sexe ont témoigné leur volonté de ne pas revenir sur la légalisation de la prostitution. Undine de Rivière, porte-parole de l'Union professionnelle des fournisseurs de services sexuels et érotiques, explique dans le quotidien *Süddeutsche Zeitung* : « *Les féministes ne croient pas que nous puissions parler pour nous-mêmes. Le désir de contrôle de la sexualité et de la prostitution a toujours été grand, il est difficile de l'extirper de la tête des gens* ». Au-delà du cercle des travailleurs du sexe qui défend bec et ongle la loi de 2002, les associations exigeant l'interdiction de la prostitution devront également batailler contre une nouvelle image qui fait de la prostitution une nouvelle forme d'émancipation et d'accès à l'emploi comme les autres. Le chemin est encore long pour Alice Schwarzer.

Norvège: un octogénaire condamné pour avoir sollicité les services d'une prostituée

AFP Publié le vendredi 03 janvier 2014 à 15h32 - Mis à jour le vendredi 03 janvier 2014 à 15h36

MONDE L'intéressé avait été surpris dans son véhicule par une patrouille de police alors qu'il s'apprêtait à avoir un rapport rémunéré avec une prostituée en juillet 2013.

Un Norvégien de 80 ans a été condamné à une amende pour avoir sollicité les services d'une prostituée, ce qui en fait vraisemblablement l'homme le plus âgé à avoir été condamné en vertu de la loi contre l'achat d'actes sexuels en Norvège. Le tribunal d'Oslo a condamné, en son absence, l'octogénaire à 20.000 couronnes (près de 2.400 euros) d'amende, suivant les réquisitions du Parquet, selon le jugement dont l'AFP a reçu une copie vendredi.

L'intéressé avait été surpris dans son véhicule par une patrouille de police alors qu'il s'apprêtait à avoir un rapport rémunéré avec une prostituée en juillet 2013.

"Quand les chances d'être découvert sont faibles comme ici, une réaction judiciaire sévère représente un moyen d'éviter ce genre de délit", a estimé la Cour dans son verdict.

S'il refuse de s'acquitter de l'amende, dont le montant a été abaissé de 5.000 couronnes par rapport au tarif habituel, pour tenir compte du fait que l'acte n'avait finalement pas eu lieu, le prévenu devra purger 15 jours de prison.

La Norvège interdit depuis janvier 2009 l'achat de prestations sexuelles. La mesure, que la France est en passe d'imiter, a contribué à atténuer la prostitution visible, même si des prostituées ont fait leur retour sur les trottoirs d'Oslo depuis.

Composé de partis qui ont prôné l'abrogation de cette loi pendant la campagne, le gouvernement de droite norvégien, arrivé au pouvoir en octobre dernier, a annoncé qu'une évaluation aurait lieu.

Selon un sondage paru cette semaine, 65% des Norvégiens sont opposés à une abrogation contre 20% qui s'y disent favorables.

CAPITALISME **CHRONIQUES** **SOCIÉTÉ**

L'état proxénète ou rien (décriminalisation ou légalisation de la prostitution?)

🕒 4 janvier 2014 | 💬 0 commentaire(s) | 👁️ vu 57 fois



Il faut légaliser MAIS AUSSI légiférer

[YSENGRIMUS](#) En matière de prostitution, [tout est donc de nouveau sur la table, au Canada](#). Tatiana (nom fictif), prostituée à Toronto, m'écrit ceci (je traduis):

Je suis ce qu'on appelle ici une « escorte ». Prostitution complète. Je suis maquée par une organisation. Les macs individuels sont bien trop violents et imprévisibles. Je « travaille à mon compte » (pour une des nombreuses pègres ethniques de Toronto, en fait). Mes protecteurs sont chers mais ils font bien leur boulot. Tant qu'on sera illégales, il faudra faire comme ça. Les flics nous laissent un peu plus tranquilles. Ils s'en prennent plutôt au trafic des gamines, des mineures, cette dégueulasserie affreuse. Ça... Ça les putes dans mon genre sont dégoûtées pas ça. Quand on en est rendu que le tapin choque même la morale des putes, c'est que ça va mal... Les filles comme moi, on sollicite sur la rue. L'hiver, on s'habille chaudement (un manteau qui s'entrouvre) et l'apparte de travail est bien chauffé et bien protégé. Le pire c'est vraiment les pieds... et les petits imbéciles qui ont dans la poche une arme à feu comme ils auraient un appareil photo ou un téléphone portable... Se faire pointer un flingue dans le visage, ça fiche vraiment les jetons, je t'assure... c'est pas aussi facile à encaisser qu'au cinéma... Ça arrive rarement, heureusement...

Le problème de fond, vois-tu, Ysengrimus, c'est pas la prostitution même. Ça, ça se gère finalement assez facilement. J'ai ma clientèle régulière d'hommes mûrs, et les occasionnels ne fanfaronnent pas. Le problème c'est le racket de protection... Le « mac », en quelques sortes. Et, comme je te dis, ce n'est pas un mac artisanal. Dans mon cas, c'est un « organisme » (une organisation, en fait) que je ne vais pas nommer ici mais dont les représentants sont tous d'un groupe ethnique spécifique, que je ne vais pas désigner non plus. Ce sont des pègreux très style, d'un quartier ethnique. Quand on travaille comme ça, il y a des conséquences. On est un peu prises, un peu coincée là-dedans, si tu vois ce que je veux dire. Comme je rapporte bien, ils ne seraient pas chauds chauds de me voir partir... Si je me résume, pour faire ce que je fais et ne pas finir les dents cassées au fond d'une ruelle, il faut se rattacher à une organisation ou « agence ». Mais une organisation, ça chiffre. Je suis donc avec ces messieurs de la rue Spadina, à Toronto. Ils sont impecc pour chasser les frelons qui te harcèlent. Mais ils facturent sec et ne couvrent pas les flics. Si on chiffre un peu l'affaire, calcule en

moyenne \$100 par jour, tous les jours du mois (on ne travaille pas tous les jours, c'est trop tuant. J'ai pas mal de temps libre, en fait. C'est une moyenne nivelante que je te fais ici, OK?). \$40 va à mes messieurs, pour la protection (indispensable) et \$10 en faux frais (flics à arroser, taxis, et occasionnellement hôtels. Mes tenues sont à mes frais aussi). \$50/jour x 30 jours. \$1500 par mois au noir, donc, pour se sentir sale, dégoûtée et vivre dans la peur constante de la violence et des vénériennes... Fais ton calcul...

Et quand j'aborde la question de la légalisation de la prostitution, la réponse de Tatiana est on ne peut plus lapidaire. *Il faut protéger les filles. Ça devient juste trop dangereux. C'est comme avec une bagnole. Conduire sans permis ou avec un permis, quelle différence, si tu chauffes comme un pied et te casses la figure et celle des autres? Me faire casser la gueule par un petit voleur à main armée en cherchant le «John» légalement, ben ça fait aussi mal qu'en le cherchant illégalement. Tu comprends? Tout ce flafla légaliste, si les filles ne sont pas protégées, ça n'ira nulle part.* Bon, bien, voilà... Ma correspondance avec Tatiana m'a convaincu. *Je suis pour la légalisation de la prostitution et contre sa décriminalisation.* J'appuie la légalisation de la prostitution féminine et masculine des personnes de plus de 21 ans. C'est là le seul moyen de tirer les travailleurs et les travailleuses du sexe des pattes de la pègre (ce qui est bien plus avilissant que tout). Il faut, par contre, *un état proxénète* solide, présent sanitairesment, sécuritairement responsable, qui assure l'encadrement correctement, et qui consacre ensuite le tout des ressources répressives gaspillées aujourd'hui dans ce monde complexe, sur l'éradication de la prostitution infantine, qui, elle, ne sera JAMAIS légalisable ou légitime...

Décriminaliser sans plus, c'est se dédouaner sans vraiment agir. Il semble bien, en effet, que ce soit le fait de simplement autoriser les activités actuelles, sans plus, qui donne pignon sur rue aux maisons closes et aux «organismes» de tous les acabits, sans changement autre que la légitimation rampante de leurs extorsions et de leur violence sourde. On est parfaitement clair sur ce point crucial. Si la structure mise en place ainsi ne fonctionne pas comme la régie des liqueurs ou celle des jeux, ce n'est tout simplement pas intéressant d'introduire des changements juridiques, dans cet univers glauque. Légaliser, ce sera justement articuler et formuler solidement la loi sur l'*état proxénète*. Légaliser ne déresponsabilisera pas l'état mais, au contraire, le responsabilisera et requerra indubitablement l'implication de ses infrastructures. S'il s'agit simplement de se croiser les bras et de blanchir les activités pégreuses en cours, en espérant qu'elles accéderont graduellement à la respectabilité puis, bien éventuellement, à quelque forme de décence, alors là, non merci... C'est ici un axiome: *pas de légalisation de la prostitution sans état proxénète.*

La «tradition» (excusez l'ironie involontaire) de l'alcool et des jeux guide pourtant clairement la voie à emprunter sur la question des drogues récréatives et de la prostitution. Sur ces questions, pour l'état, *légaliser c'est légiférer* et légiférer ici, c'est prendre le service en charge dans le cadre d'une structure étatique chapeauté par une loi spécifique et explicite. Il faut bien comprendre qu'on ne parle pas de droits de la personne de nature privée ou intime comme ceux couverts par le *Bill Omnibus* ou, autrefois, les mariages interethniques ou, aujourd'hui, le port des signes religieux visibles, là. On parle d'un corps d'activités lucratives, ardues et difficiles, ouvertement encadrées et tenues illicitement et illégalement pas le crime organisé. Si ce dernier n'est pas fermement contraint de passer la main à l'état proxénète, alors là, ça déconne complètement et alors là, oui, tristement, notre génération n'est pas encore prête pour une refonte de cette situation et est peut être aussi bien de passer son tour...

Décriminalisation ou légalisation de la prostitution? Réponse: légalisation. N'utilisons pas la situation sociale des prostituées comme instrument hypocrite de promotion de l'entreprise privée. *C'est depuis la nuit des temps que les prostituées travaillent pour l'entreprise privée.* On ne va pas mobiliser la saine et salubre dissolution de la morale hypocrite et archaïque de jadis pour maintenir les prostituées dans leur condition. Oh, je suis bien conscient que l'attaque la plus ouverte sur la moralité publique/putride contemporaine, ce n'est pas celle qui approuve la prostitution mais... celle qui rejette l'entreprise

privée. Sauf que, ce qui est est. Remettons nos canons moraux en question, mes bons. Les temps changent... Non à toutes les pègres, illégales OU légales. Oui à une industrie du sexe saine et sécuritaire et à une prise en charge collective des détails fins de la responsabilité sociale qui vient avec.

Dany, prostituée à Fos : "Qu'on me laisse travailler tranquille !"

[FOS-SUR-MER](#) / PUBLIÉ LE SAMEDI 04/01/2014 À 14H27

Dany Philip se prostitue depuis 30 ans. Elle dénonce la loi visant à pénaliser les clients.



Dany Philip dans sa petite maison du Jaï, montre les trois livres qu'elle a écrits sur sa vie, retraçant notamment comment, de petit garçon, elle est devenue une femme, prostituée.

PHOTO SERGE GUÉROULT

Je veux ma dignité. Qu'on me laisse finir mes quatre jours tranquilles, dans mon fourgon." Une phrase que Dany Philip répète presque inlassablement. Dany est une travailleuse du sexe. Le mot prostituée ne la gêne absolument pas. Elle assume son métier. Elle le défend. Dans sa ligne de mire, [la proposition de loi adoptée le 4 décembre dernier par les députés français](#), par 268 voix contre 138 et 79 abstentions, visant à pénaliser l'achat d'actes sexuels d'une contravention de cinquième classe de 1 500 euros et d'une amende de 3 750 euros en cas de récidive.

Dany se prostitue depuis une trentaine d'années, à Marseille d'abord, et depuis 17 ans, à La Fossette, sur la route de Port-Saint-Louis. Une vie, déjà. Tumultueuse. Difficile. Traumatitante. Dany était Éric, autrefois. Elle est née dans un corps d'homme. *"J'ai perçu que quelque chose n'allait pas à l'âge de 7 ans"*, se souvient-elle.

Éric, "coincé" entre son frère Patrice et sa soeur Brigitte. *"J'étais un enfant chétif, souvent malade. Ma mère me disait qu'il fallait toujours que je sois tiré à quatre épingles."*

Sans jamais se défaire d'un joli sourire, Dany confie : *"Rien n'a été facile dans ma vie"*.

L'adolescence ? *"Très dure parce que j'avais un père maltraitant qui me voulait maçon quand je voulais être coiffeur."* Un père qui l'a très rapidement rejeté et qui, même après le divorce d'avec sa mère, s'obstine à l'appeler fiston.

Pourtant, depuis l'âge de 19 ans, Éric porte des robes, se maquille, tente de s'assumer en fille, au grand jour. *"La veille de sa mort, il m'a appelée Dany. Je lui ai dit que c'était trop tard."* Et, avec infiniment de douceur dans ce regard bleu azur, elle assure : *"Je ne lui en veux pas. J'ai eu beaucoup d'amour par ailleurs. Ma maman, mon frère et ma soeur. Je suis resté garçon jusqu'à l'âge de 19 ans mais j'avais commencé le traitement hormonal et ma poitrine a poussé très rapidement. Alors un matin, je me suis regardé dans la glace et me suis dit « Éric doit mourir ». J'ai choisi le prénom de Dany presque immédiatement, sans savoir précisément pourquoi celui-là."*

Les hormones sont interdites en France et c'est à Genève qu'elle doit subir l'épilation au laser." Des traitements financièrement très lourds, autant qu'éprouvants pour le corps. Avec le recul, elle estime *"l'avoir payé cher. Je ne savais pas ce que je prenais."* *"J'étais trop fatiguée pour continuer la coiffure."*

Dany devient prostituée, à Marseille, en 1979. Elle y reste une dizaine d'années et, loin de se complaire dans ce métier, tout en l'assumant, à la faveur d'une rencontre amoureuse, elle revient à La Mède où son compagnon ouvre un salon de coiffure. Il ne voulait plus qu'elle fasse le trottoir.

Malheureusement, *"on m'a fait comprendre que je n'étais pas la bienvenue à La Mède. Je n'ai eu d'autre choix que de retourner sur le trottoir."*

Nous sommes au début des années 80. *"Je me sentais très seule et très entourée à la fois."*

Aujourd'hui, à 52 ans, Dany exerce toujours mais sur la route de Port-saint-Louis, à La Fossette, dans un fourgon très bien aménagé, dans les bois mais pas trop loin de la route. *"J'ai peur de la nuit."*

Elle a déjà été opérée plusieurs fois et connu plusieurs ennuis de santé. *"La société m'a exclue. Je ne veux rien avoir à demander à personne mais je veux qu'on me laisse faire mes deux-trois clients."* Elle ne se considère, pour autant, pas comme une marginale. Pourtant, dans des conditions idéales, elle aimerait arrêter.

"Demain, si mon maire me trouve un petit boulot qui me permette de vivre, j'arrête." Dany n'a jamais accepté d'être "soutenue". Elle travaille seule. Une vie à surmonter tant d'obstacles, pour s'accepter, s'assumer, ne dépendre de personne.

Dany en a déjà couché une bonne partie sur le papier. Elle pensait que le 4e chapitre ne serait consacré qu'à un dernier obstacle, bientôt surmonté : l'opération, programmée à La Timone, qui fera d'elle une femme à part entière. Mais l'avenir s'assombrit... encore.

"Itinéraire d'un désaccorps" ; "Corps à vendre" ; "Ma vie en suspens". Editions des Sourciers.

"Cette loi va nous mettre en danger !"

Dany évoque deux effets pervers possibles à la loi pénalisant les clients : *"On va se retrouver plus isolées encore dans des endroits sordides et, dans le même temps, les approches entre prostituées*

et clients potentiels vont se faire dans les lieux publics : sur la plage, dans les toilettes des supermarchés, les cinémas un peu glauques..."

"On ne naît pas prostituée, on le devient. Il faut penser aux prostituées de mon âge. Cette loi va nous mettre en danger." Évoquant les gouvernements successifs, "on nous gonfle tous les 10 ans en moyenne avec ça, c'est cyclique, en nous promettant à chaque fois de nous aider. Mais l'État ne l'a jamais fait. Au contraire, il est le plus grand proxénète. Mes amies marseillaises me disent qu'elles devront accepter des clients sans préservatifs. Si vous saviez le nombre de fois où on me dit, je vous donne un peu plus et je ne mets pas de préservatifs. Ça va, moi je suis sensée, mais les jeunes..."

Les jeunes prostituées étrangères qui travaillent aussi du côté de La Fossette "ne sont que de passage, pour éviter de faire tomber un réseau. Moi, je défends mon pain", assume-t-elle, en argumentant sur sa mission d'utilité publique : "Le Gouvernement réalise-t-il le nombre de pervers que nous faisons monter ? (dans le fourgon, Ndlr). Vous n'imaginez même pas ce qu'on nous demande. Je fixe mes limites et suis libre de mon corps. N'est-ce pas irréal de croire qu'on va verbaliser les ouvriers qui touchent une petite paye à hauteur de 1 500 euros ?"

Elle suggère de concentrer le phénomène de la prostitution dans certains lieux comme cela avait cours autrefois, rue Tubano ou à l'Opéra.

Les maisons closes ? "Ce serait du proxénétisme légalisé." Pourtant "ce serait facile que mes attirés viennent chez moi, mais ici c'est mon nid et je ne veux pas tout mélanger." Dany n' imagine pas que cette loi (qui doit encore passer par le Sénat) puisse être votée. Elle fait signer des pétitions au sein d'une association marseillaise, Autres Regards. "Je suis persuadée que les clients ne viendront plus si cette loi passe. Il sera inutile que j'aie passer 6 heures par jour dans mon fourgon. Pourtant, nous ne vendons que du sexe. Pourquoi verbaliser les clients du sexe quand on ne verbalise pas les consommateurs de drogue ?"

Audrey Letellie

TRAVAILLEUR/SES DU SEXE

Une prostituée témoigne : « Un jour, un policier m'a demandé d'entretenir avec lui des relations sexuelles et après... »

Dans cet article: [Police](#) > [prostitution](#) > [Sénégal](#) > [témoignage](#)

Babacar SECK

6/01/2014, à 13:01



Les prostituées qui veulent désormais se faire appeler professionnelles du sexe ont fondé une association dénommée Ande Sopekou. Elles ont surtout pointé du doigt leurs tribulations avec les policiers au cours de leurs activités nocturnes.

Elles accusent : «Les policiers arrêtent de plus en plus des professionnelles du sexe qui ont des carnets et qui sont donc en règle.» Pour la présidente de l'association, il y a manifestement un conflit ouvert entre elles et les policiers. Elles prennent pour illustration un répertoire d'anecdotes. Une professionnelle du sexe corrobore : «Un jour, j'ai carrément vécu le calvaire avec un gars qui voulait sortir avec moi. Quand j'ai décliné sa proposition, il m'a abreuvée d'insultes. Le ton a monté et nous sommes allés à la police. Là on m'a déferrée. J'ai fait 20 jours en taule.» Une autre enchaîne : «Un jour, un policier m'a demandé d'entretenir avec lui des relations sexuelles. Après le rapport, il m'a demandé de lui remettre tout l'argent que j'avais. Comme j'ai refusé, nous avons commencé à nous disputer. C'est là que nous avons été entendus par un passant qui nous a demandé d'aller à la police. Comme cela n'arrangeait pas l'homme de tenue, il a pris la fuite.»

Dans l'exercice de leurs activités, elles confessent être souvent victimes de viols, sans pouvoir porter plainte. Certaines de leurs jeunes collègues sont en marge de la légalité. Aujourd'hui, elles se déclarent prêtes à assainir leur profession et régulariser celles d'entre elles qui ne disposent pas de carnet. La main sur le cœur, elles assurent : «Nous

allons convaincre celles qui n'ont pas de carnet à en chercher un et nous allons les pousser à aller voir une sage-femme pour des consultations afin d'être en règle.»

PLAIDOYER - Contre la stigmatisation des professionnelles du sexe : L'association Ande Sopekou veut un cadre autorisé et légal

- Écrit par Par Aminata CASSET
- lundi 6 janvier 2014 10:29

Évaluer cet élément

1



Pour combattre la discrimination et la stigmatisation envers les Professionnelles de sexe (Ps) et surtout rectifier le traitement des informations les concernant, l'association Ande Spekou était dans les locaux du journal Le Quotidien pour un plaidoyer afin que les journalistes «humanisent leurs textes».

L'association Ande Sopekou (Changeons ensemble), qui polarise une bonne partie des professionnelles du sexe du pays, entend asseoir une stratégie pour «combattre la discrimination et la stigmatisation envers les professionnelles du sexe». Elles ont rondement mené une campagne médiatique et récemment, leurs pas les ont conduites dans les locaux du journal Le Quotidien où elles ont surtout «déploré le traitement de l'information délivrée par des journalistes et liée à elles». Toute cette logistique et cet élan participent à une volonté qui consiste à redessiner un portrait fâcheusement chahuté des adeptes de la plus vieille profession du monde.

Déjà, une suggestion d'Enda Santé colle bien à une vulgarisation de leur profession. Pour faire court et raboter la terminologie, elles s'appelleront désormais «Professionnelles du sexe». Leur effectif a atteint la barre des 100 membres et elles ont différents partenaires comme l'Ancs et Enda Santé. Un autre des motifs de leur combat est de fustiger la négation par les professionnels de la communication de leur droit à l'image. «C'est inadmissible que l'on prenne des images de nous sans notre

consentement, et qu'on les publie par la suite», se défendent-elles. Afin d'y remédier, l'association suggère aux journalistes «d'humaniser leurs textes parce que ce sont eux que les gens écoutent».

Tracasseries policières

Ces professionnelles du sexe ont surtout pointé du doigt leurs tribulations avec les policiers au cours de leurs activités nocturnes. Elles accusent : «Les policiers arrêtent de plus en plus des professionnelles du sexe qui ont des carnets et qui sont donc en règle.» Pour la présidente de l'association, il y a manifestement un conflit ouvert entre elles et les policiers. Elles prennent pour illustration un répertoire d'anecdotes. Une professionnelle du sexe corrobore : «Un jour, j'ai carrément vécu le calvaire avec un gars qui voulait sortir avec moi. Quand j'ai décliné sa proposition, il m'a abreuvée d'insultes. Le ton a monté et nous sommes allés à la police. Là on m'a déférée. J'ai fait 20 jours en taule.» Une autre enchaîne : «Un jour, un policier m'a demandé d'entretenir avec lui des relations sexuelles. Après le rapport, il m'a demandé de lui remettre tout l'argent que j'avais. Comme j'ai refusé, nous avons commencé à nous disputer. C'est là que nous avons été entendus par un passant qui nous a demandé d'aller à la police. Comme cela n'arrangeait pas l'homme de tenue, il a pris la fuite.» Dans l'exercice de leurs activités, elles confessent être souvent victimes de viols, sans pouvoir porter plainte. Certaines de leurs jeunes collègues sont en marge de la légalité. Aujourd'hui, elles se déclarent prêtes à assainir leur profession et régulariser celles d'entre elles qui ne disposent pas de carnet. La main sur le cœur, elles assurent : «Nous allons convaincre celles qui n'ont pas de carnet à en chercher un et nous allons les pousser à aller voir une sage-femme pour des consultations afin d'être en règle.»

Les professionnelles du sexe espèrent des journalistes un appui considérable pour une application de la loi mise en place depuis 1969, afin d'asseoir un cadre légal et autorisé. La présidente de l'association Ande Sopekou cite en exemple des pays comme le Maroc et la Tunisie où les travailleuses du sexe sont libres. Elle avoue avoir même participé à une marche en Afrique du Sud où on leur a reconnu le droit de «vendre leur corps si elles le désirent». Pour elles, le Sénégal tarde beaucoup à se mettre au niveau de ces pays et l'idée même d'une marche semble utopique. Elle se justifie : «Ici, il suffit juste de dire qu'on est professionnelle du sexe pour que les gens vous rient au nez et vous écartent.»

Stagiaire

Prostitution - Fille de survivantEs et hétérosexuelle, j'emmerde la décision de la Cour suprême du Canada !

par [Kim Dockstader, militante anti-patriarcale et journaliste indépendante à la Coop média de Montréal](#)



[Imprimer ce texte](#)

[Share on favorites](#)
[Share on print](#)
[Share on facebook](#)
[Share on twitter](#)

Chercher dans ce site

Rechercher

**AUTRES ARTICLES
DANS LA MEME RUBRIQUE**

- ▶ [Des groupes de femmes en quête d'égalité continuent de revendiquer une réforme des lois sur la prostitution](#)
- ▶ [Jugement de la Cour suprême sur la prostitution au Canada - La CSN souligne que la prostitution est une forme de violence et d'exploitation](#)
- ▶ [Décision de la Cour suprême sur la prostitution : il est urgent de criminaliser l'achat d'actes sexuels](#)
- ▶ [L'AFAC est grandement préoccupée par la décision de la Cour suprême dans l'affaire Bedford c. Canada](#)
- ▶ [Lois sur la prostitution invalidées : « une déception » pour le chef du SPVM, Marc Parent](#)
- ▶ [Cour suprême et prostitution - Un jugement qui fait fi des conventions internationales](#)
- ▶ [Bedford c. Canada - Libéraliser les lois sur la prostitution ne protégera pas les femmes](#)
- ▶ [La légalisation de la prostitution, une violence sociétale](#)
- ▶ [Un patron de bordel américain prêt à « bondir au Canada » si la Cour suprême invalide la loi sur la prostitution](#)
- ▶ [La prostitution en Cour suprême ce jeudi 13 juin. "Pénalisons les clients et les proxénètes, décriminalisons les prostituées"](#)
- ▶ [Affaire Bedford sur la prostitution - Des « choix », c'est concret](#)
- ▶ [Cour d'appel de l'Ontario sur la prostitution - Adopter le rôle d'une "dominatrice", acte de subversion ou revanche ?](#)
- ▶ [Ciblez la demande de prostitution](#)
- ▶ [Légaliser les bordels équivaut à légaliser une forme de violence contre les femmes](#)
- ▶ [Après les jugements ontariens dans l'affaire Bedford sur la prostitution, j'ai envie de me vider le cœur](#)
- ▶ [Prostitution - L'Institut Simone-de-Beauvoir de Montréal a une vision tordue et manipulée de la libération des femmes](#)
- ▶ [Prostitution - La décision de la Cour d'appel de l'Ontario oublie les victimes](#)
- ▶ [Prostitution - La décision de la Cour d'appel de l'Ontario confirme l'attitude d'autruche de la société](#)
- ▶ [Décision de la Cour d'appel de](#)

La décision rendue vendredi par la Cour suprême du Canada ravive en moi la peur que m'ont transmise mes parents eux-mêmes survivantEs d'agressions sexuelles. Cette petite alarme qui se déclenche dans votre ventre, juste en bas du nombril et qui irradie tout votre corps, quand un événement violent se passe sous vos yeux ou pour vous prévenir d'un danger imminent. Celle qui sonne quand on sait que c'est le temps de partir avant qu'il nous arrive une merde. Cette envie d'aller vous cacher loin de tous pour être certaine que personne ne pourra vous trouver, là où vous vous sentirez protégée. Cette alarme a retenti dans mon corps quand j'ai compris la décision de la Cour suprême.

En tant que jeune femme et sans emploi, j'ai mon mot à dire quant il s'agit de la décriminalisation de la prostitution. Une fois que la prostitution deviendra vraiment un métier comme un autre au sens de la loi, croyez-vous qu'Emploi Québec ne se servira pas de ce nouveau secteur d'emploi pour refuser des demandes d'aide ou nous diriger lui-même vers les bordels ? Quand on rend acceptable au sens de la loi la violence prostitutionnelle, on la rend acceptable pour toutes. En plus, je ne sais pas si vous vous êtes présentées dans un bureau local d'emploi dernièrement, mais il n'offre aucune aide au changement de carrière. Alors qu'arrivera-t-il si vous n'avez que des expériences prostitutionnelles ? Davantage de pression s'exercera sur les femmes qui ne sont pas dans la prostitution pour qu'elles gardent leur emploi coûte que coûte, et pas plus de choix ne seront offerts aux femmes prostituées qui veulent sortir de la prostitution.

Je n'utiliserai pas le langage d'une universitaire parce que je ne suis pas allée à l'université. Il n'y aura pas de citations d'auteurs, que vous risquez de ne pas avoir lues, parce que je n'en utilise aucune. Il n'y aura que très peu de réflexions compliquées sur les violences sexuelles parce que je pars surtout de mon propre vécu. Et surtout, je ne prendrai pas la parole à la place des femmes prostituées parce que je réfléchis sur l'impact qu'a l'exploitation sexuelle (entre autre commerciale) et la pornographie dans ma vie de femme non

[l'Ontario - Une fois de plus, l'appareil judiciaire rate la cible en matière de prostitution](#)

▶ [Des femmes ex-prostituées dénoncent la décision Himel](#)

▶ [Les contre-vérités de l'affaire Bedford c. Canada : pourquoi décriminaliser la prostitution n'est pas une solution](#)

▶ [Bedford c. Canada - Les effets prévisibles de la décriminalisation du proxénétisme](#)

▶ ["Droits" des proxénètes contre droits des femmes : des arguments contestables](#)

▶ [Des femmes autrefois prostituées et des survivantes de la traite témoignent : la prostitution n'est ni un choix ni une façon d'acquiescer au pouvoir](#)

▶ [L'atteinte à la sécurité des femmes, au cœur de la prostitution - La Coalition féministe pan-canadienne pour l'abolition de la prostitution](#)

▶ [Résumé de l'intervention en Cour d'appel de l'Ontario de la Coalition féministe pan-canadienne pour l'abolition de la prostitution](#)

▶ [Une coalition féministe soutiendra en Cour d'appel que la Charte n'assure pas aux hommes un droit à la prostitution des femmes](#)

▶ [Prostitution - Message de l'Ontario aux trafiquants : "Nous sommes à votre entière disposition"](#)

▶ [Pour la protection des personnes prostituées : pénaliser "clients" et proxénètes](#)

▶ [Prostitution - Déshabiller Jacqueline pour habiller Jeannette](#)

▶ [Jugement Himel - Poursuivre les proxénètes et les clients, pas les prostituées](#)

▶ [Ouverte à la sexualité, mais contre la prostitution](#)

▶ [Pourquoi on aurait tort de légaliser la prostitution](#)

▶ [Jugement Himel sur la prostitution - Mettre fin à l'exploitation est la meilleure voie à suivre](#)

▶ [Au Canada, plusieurs groupes s'unissent pour dire NON à la prostitution](#)

▶ [La décriminalisation de la prostitution n'est pas une solution à la violence envers les femmes](#)

▶ [Un triste jugement qui va à l'encontre de l'égalité entre les hommes et les femmes](#)

▶ [L'Association des femmes autochtones du Canada s'inquiète du jugement Himel sur la prostitution](#)

▶ [Dumont acquitté, Nadia Caron demeure une victime de l'exploitation sexuelle](#)

▶ [Jugement Himel - L'impunité pour les proxénètes et les clients](#)

▶ [La Cour supérieure de l'Ontario, la prostitution et la démocratie](#)

▶ [La décision de la Cour supérieure de l'Ontario abandonne aux "pimps" les femmes autochtones et les femmes de couleur](#)

▶ [La prostitution, un travail pour la juge Susan Himel - Le Cercle de silence le 7 octobre](#)

▶ [Prostitution - Rien de banal](#)

prostituée. Trop souvent, la sphère prostitutionnelle est représentée comme si elle ne touchait que la femme prostituée, le proxénète et le proxénète. Alors que le proxénète est souvent un homme de notre entourage.

La décision de la Cour suprême du Canada

La Cour suprême du Canada a décidé d'invalider trois articles du Code criminel concernant la prostitution : l'article 210 sur les maisons de débauche, l'article 212(1)(j) concernant le fait de vivre des fruits de la prostitution et l'article 213(1)(c) sur la communication (sollicitation). Durant un an, le jugement est suspendu pour laisser le temps au parlement, s'il le veut, de prendre de nouvelles dispositions ou d'écrire une nouvelle loi. Dans le cas où le parlement n'agirait pas, le jugement serait appliqué sans ces trois articles et ceci équivaldrait à une décriminalisation non seulement des femmes prostituées, ce que les féministes de toutes tendances confondues demandaient, mais aussi des *pimps* et des proxénètes, ce qui est bien moins réjouissant pour nous, les abolitionnistes... de toutes tendances confondues.

Dans plusieurs articles de la presse *mainstream* (du courant d'opinion dominant), il est écrit que **les** femmes prostituées se réjouissent de la décision de la Cour suprême. Bon nombre d'articles ne mentionnent même pas le point de vue de survivantes de la prostitution qui veulent une criminalisation des proxénètes et des proxénètes. La crédibilité des femmes prostituées est toujours remise en question : on se demande si elles sont représentatives ou non de leur condition. S'est-on demandé à qui sert cette division ?

Les femmes qui ont porté la cause devant la Cour - Terri Jean Bedford, Amy Lebovitch et Valerie Scott - sont présentées partout comme étant trois prostituées ou ex-prostituées alors que deux d'entre elles veulent être ou ont été des proxénètes. Il y a peu de moyens pour se sortir de la prostitution, mais il en existe un qui consiste à profiter de l'exploitation sexuelle des autres femmes autour de soi. Il s'agit de devenir *pimp* ou Madame. Terri Jean Bedford a été tenancière de bordels. Elle administrait le Bondage Bungalow qui a été perquisitionné et fermé dans les années

► [Prostitution - Le jugement de la Cour supérieure de l'Ontario vu par Pierre Foglia](#)

► [Des groupes de femmes outrés que la Cour supérieure de l'Ontario donne aux hommes le droit constitutionnel de prostituer des femmes](#)

► [Prostitution et démocratie - Cause devant la Cour supérieure de l'Ontario](#)

1990. Puis, elle a été accusée d'exploiter une maison de débauche en 1994, la Sade's House of Erotica, et condamnée en 1999. Quant à Valerie Scott, elle avait espoir de pouvoir ouvrir un bordel. Passer sous silence cette information revient à nier l'existence du proxénétisme à l'intérieur même des forces qui agissent dans cette cause et qui déterminera le sort des femmes prostituées et de toutes les autres femmes. Je vous invite à lire cet article pour en savoir plus [« Some "Sex Workers" Aren't Just That... »](#)

Pour la décriminalisation des femmes prostituées et la criminalisation de tous et toutes les proxénètes et prostituteurs

Fille d'une mère survivante d'inceste et d'un père survivant d'actes pédophiles, le seul moyen qu'elle/il aient trouvé pour nous protéger de ce qu'elle/il ont considéré comme étant les causes de leurs agressions, c'était de nous cacher. Nous vivions dans un coin reculé d'un village de moins de 3000 habitantEs. Le moins de contact possible avec la famille de ma mère, le moins de contact possible avec des zones habitées densément peuplées. Intérêt principal dans la vie, protéger mon intégrité physique et sexuelle coûte que coûte parce que mes parents ont perdu la leur.

Par conséquent, j'en connais beaucoup sur les conséquences des violences sexuelles sur la vie des femmes et des hommes, les ayant vécues. Je souffre d'une merde qui s'appelle la transmission intergénérationnelle d'un psychotraumatisme liée à la violence : ça signifie que les agressions que mes parents ont vécues, je les vis en partie, du moins certaines de leurs conséquences, sans pour autant les avoir vécues moi-même. Je fais partie de ces deux tiers de femmes qui n'ont pas été abusées, mais qui en vivent tout de même une partie des effets non négligeable. Quelle chance !

Quand bien même que je ne comprends pas tout parce que je n'ai pas vécu ces agressions directement, hériter du traumatisme de quelqu'unE d'autre et construire son enfance sur les non-dits, les peurs, la culpabilité, la honte, une estime de merde, l'incompréhension du manque d'intimité physique avec mon père et la peur qui s'y rattache, l'isolement en général, etc., n'a rien d'évident. J'ose

à peine imaginer les conséquences que peuvent avoir des viols répétitifs vécus dans le système prostitutionnel. Acheter le silence de la femme prostituée ne signifie pas avoir son consentement.

Mes parents m'ont inculqué par la peur l'importance de préserver cette petite partie de nous que les survivantEs n'ont plus et ont peine à reconstruire. Alors, c'est avec beaucoup de colère et de peur que j'emmerde la décision de la Cour suprême, un système de justice qui ne me représente pas.

Alors que la quasi totalité des anti-capitalistes se réjouissent, ces derniers jours, de cette grande avancée pour l'autodétermination des femmes prostituées, ils et elles se leurrent quant à cette mise en scène grotesque d'un système de justice pour les riches et les propriétaires. Lorsqu'il s'agit d'identifier un patron qui se présente dans un habit de cuir avec un fouet, il semble bien difficile pour les anti-capitalistes d'y voir clair.

Tout ceci au nom des libertés individuelles, comme si le système capitaliste ne les défendait pas suffisamment : les anarchistes non matérialistes ont encore démontré leur incohérence alors qu'ils et qu'elles défendent une industrie très lucrative et reproductrice de violence contre-révolutionnaire.

On m'a enlevé mes amoureux, mes amants et mes camarades

Ma mère m'a bien sensibilisée aux risques des agressions sexuelles dès le plus jeune âge, à 4 ans, mais elle a négligé de me dire que c'est plus souvent des hommes proches de nous que nous devons nous méfier... ainsi que de nous-mêmes. Étant restée à l'écart des relations avec les hommes jusqu'au début de la vingtaine, ne répondant à aucun standard de la prétendue féminité afin de repousser le plus d'hommes possibles, ayant défini une liste claire sur les qualités que devrait avoir un homme respectable, je croyais être en mesure de déceler les hommes avec lesquels je pourrais vivre des relations sans risquer de vivre des abus sexuels dans mon intimité.

Je me croyais en sécurité avec un homme qui n'avait « pratiquement » pas eu de relations intimes

jusqu'alors avec une femme, mais mon lit est rapidement devenu un champ de bataille. « Ralentie ! », « Pas si fort ! », « Tu me fais mal ! », « Arrête ! », « Pas comme ça ! ». Je n'arrivais jamais à avoir du plaisir et il essayait, et il essayait, toujours PLUS FORT. Incapable de lui dire ce que je pouvais apprécier ou ce qui pourrait me donner du plaisir, je lui ai laissé du terrain, je lui ai laissé mon corps et j'ai attendu.

Lui, il avait l'air de savoir ce qu'il voulait, ce devait être moi qui n'avais pas assez de goût pour le cul pour aimer ces prouesses. Quand je l'ai aidé à vider son garde-robe, j'ai compris d'où venait le fait qu'il sache tant ce qu'il voulait...

Selon ses dires, il n'avait pas vraiment eu de relation intime avec une femme auparavant. Je me suis questionné un jour sur le « pas vraiment ». J'ai finalement appris qu'il avait prostitué une femme pour ses 18 ans. Il faut croire que, selon lui, une prostituée n'est pas une femme ! Peut-être que ça faisait davantage référence à sa définition d'un trou qu'on défonce plus qu'à une femme. Selon lui, il n'a pas prostitué cette femme, ce sont ses amis qui lui avaient payé « une pute ». Alors il ne l'a pas prostitué, il en a juste profité pour la « baiser ». Elle avait déjà été payée, il ne pouvait quand même pas lui dire qu'elle s'était déplacée pour rien et de repartir avec l'argent !!!! Vous savez les jeunes hommes qui ne sont pas populaires avec les femmes ont de ces désirs IRRÉPRESSIBLES qu'ils doivent combler à tout prix !!! Note à moi-même : Si une telle confiance m'était à nouveau confiée, dévisser le gland du pénis de l'homme en question et puis le greffer sur sa tête pour que toutes puissent voir quelle partie du corps cet homme utilise au-dessus de toutes les autres.

C'est là que les « C'est à mon tour cette fois ! » sont arrivés, puis les « J'ai presque fini ! » Je me demande encore quand ça été mon tour. Il pouvait jouir sans jamais se rendre compte que je n'avais eu aucun plaisir et que je regardais le plafond ou le plancher tout le long de la relation. Je ne la qualifierai pas uniquement de sexuelle, mais de pornographique aussi, parce que selon moi dans une relation sexuelle il existe un partage et un échange du plaisir entre les partenaires « dumb-

ass » (borné, débile, se traduit aussi par gland en argot).

Une relation sexuelle pornographique est presque toujours dirigée par l'homme. Elle tend à nous convaincre, nous les femmes, que nous ne pouvons trouver de plaisir que dans la pénétration du « toujours plus fort, toujours plus profond, plus dégradant » qui passe entre autre par notre douleur et qui n'a que pour résultat le viol de notre intimité et notre domestication à la passivité. Nous demeurons dans l'attente du plaisir qui ne pourra arriver que si nous nous domestiquons suffisamment à apprendre à jouir lorsque et seulement si notre partenaire y arrive.

Ses efforts pour me donner du plaisir ont rapidement fait place à ses efforts pour me faire taire. Sa sensibilité et son sentiment de culpabilité de ne pas arriver à me donner du plaisir ont fait place à son égoïsme machiste. Il me rendait responsable de ne pas réussir à éprouver du plaisir et par le fait même se déresponsabilisait de devoir essayer de m'en donner. Je n'avais même pas à faire semblant d'aimer ça, il a simplement fini par s'en foutre éperdument. Et tout ça pendant que je faisais mes premiers pas dans le(s) milieu(x) féministe(s).

Ce n'était pas la façon de faire de cet homme qui devait être remise en question, mais mon corps qui ne réagissait pas comme il le devait. C'était mon corps le problème parce que lui, il arrivait à en avoir du plaisir. C'était devenu toujours son tour ! Je me sentais de plus en plus comme une poupée de chiffon : sur les genoux, accroupie, sur le ventre, les jambes écartées, sur le dos, les jambes dans les airs, sur le côté, ..., mais mon esprit s'éloignait toujours de plus en plus loin de moi. C'est l'impression qu'a laissé sur moi cette relation de « violence ordinaire », l'impression d'être loin de moi-même.

La notion même de consentement est complètement pervertie dans la civilisation patriarcale. Elle ne sert en ce moment qu'une justice bourgeoise qui s'illusionne d'avoir atteint l'égalité entre les sexes et qui empêche des milliards en profit provenant d'industries qui

encouragent la haine des femmes pour elles-mêmes.

Je savais qu'il avait grandi avec la pornographie comme seule éducation sexuelle, mais je sous-estimais à quel point il était colonisé par elle. Je trouvais plusieurs de ces « nouvelles idées, qui tombaient de nulle part », assez douteuses. J'ai appris plus tard qu'il consultait des sites porno pour savoir comment me donner du plaisir. Pas étonnant qu'il ait cru que c'était mon corps qui ne réagissait pas comme il l'aurait dû : il n'a pas compris que les femmes qu'il regardait dans la porno ne sont le fruit que des fantasmes d'hommes débiles comme lui et qu'elles n'éprouvent pas de plaisir à faire ce qu'elles font. Il m'avait menti lorsqu'il m'avait dit qu'il n'avait pas eu de relation intime avec une femme avant moi. En fait, il avait partagé sa sexualité, ou plutôt les plaisirs de sa queue, avec des centaines et des centaines d'actrices porno et une femme prostituée.

Je lui ai donné le choix : tu vis ta sexualité avec des actrices porno ou une femme en chair et en os. Nous avons vidé sa garde-robe remplie de DVD porno aux couvertures plus douteuses les unes que les autres et de quelques vieux VHS dans un sac à vidange XL, que nous avons dû doubler puis tripler. J'ai voulu prendre mes jambes à mon coup et partir. Note à moi-même : Si l'envie me gagne à nouveau de prendre mes jambes à mon coup et de partir sans jamais revenir, faire confiance à mon corps sur ce coup-là parce qu'il n'est pas si mal foutu que ça finalement !

Le suivant n'a pas fait mieux. Après une première aventure, ce nouvel amant m'a demandé si je pouvais lui faire une fellation et s'il pouvait finir en m'éjaculant dessus. Il a eu droit à un flot d'insultes de ma part, lui rappelant à quel point il était un porc ainsi qu'un con doublé d'un misogyne... Pour lui, cette demande était tout à fait normale parce que d'autres femmes l'avaient déjà acceptée.

La pornographie colonise tout l'imaginaire fantasmatique des hommes. Il nous faut mener la lutte révolutionnaire telles des Amazones jusque dans notre lit, au moment où nous sommes nues et fragiles. Décoloniser nos fantasmes et notre corps

de cette domestication à la soumission si nous ne voulons pas être détruites par eux.

Il y a quelques années, j'ai vu de mes camarades communistes regarder de la pornographie et prétendre que ce n'était qu'un divertissement. « Libérer tous les prolétaires, la libération des femmes se fera après. » « Il ne s'agit pas de la question principale en ce moment. » « La femme serait passée de la domination par l'homme à celle du capital. »

Chez les anarchistes non matérialistes, ce n'est pas mieux. On défend l'exploitation sexuelle commerciale en souhaitant une décriminalisation de la prostitution légitimant ainsi une industrie capitaliste lucrative et les proxénètes qui ne sont rien de moins que des patronNEs. Ils et elles prônent une réappropriation de l'exploitation sexuelle dans une logique d'autogestion comme si celle-ci rendrait plus acceptable la violence de l'oppression.

L'exploitation sexuelle et son contexte ont réduit toutes mes chances de trouver un amoureux accompli, un amant respectueux et des camarades de lutte.

Anarchistes et matérialistes

Les anarchistes matérialistes sont peu nombreux/ses, mais il en existe. Ce n'est pas au nom des libertés individuelles que nous réussirons à combattre la violence de l'oppression, mais en privilégiant le bien-être collectif et global.

La sur-représentation des femmes autochtones dans l'industrie du sexe est le résultat direct de l'oppression coloniale et rend caduque la notion de choix dans le processus d'entrer dans la prostitution. L'inaction des policiers de la GRC dans l'enquête sur les femmes autochtones tuées et portées disparues démontre tout autant l'incohérence des abolitionnistes réformistes de vouloir renforcer une structure machiste. Ce n'est pas en laissant fleurir une industrie qui se nourrit des oppressions sexistes, coloniales, racistes... et j'en passe, que nous serons solidaires des femmes

dans la prostitution, mais bien en reconnaissant la violence vécue par ces femmes qui osent en parler.

Il faut mettre de l'avant des groupes autonomes de femmes menés par des femmes qui ont/ont eu un vécu prostitutionnel pour créer des initiatives réelles afin de permettre de sortir de la prostitution.

Si les organisations « pro-travail du sexe » sont des syndicats dans lesquels les proxénètes jouissent d'une position de choix, dans les organismes abolitionnistes réformistes ce sont les militantes féministes qui jouissent de cette position.

Elles sont rares celles qui poseront un regard sur leur propre vie intime afin de témoigner des impacts du système prostitutionnel sans prendre la parole à la place des femmes prostituées. Je prends la parole pour moi-même en tant que femme non prostituée affectée moi aussi par les différentes formes d'exploitation sexuelle commerciale ou non.

Nous devons aussi nous rendre compte que nous pouvons entretenir nous-mêmes la reproduction de la domination patriarcale dans nos relations intimes, alors que nous défendons publiquement des positions politiques complètement différentes, et cela ne se limite pas qu'aux femmes hétérosexuelles.

Je vous invite dans la prochaine année, vous, femmes non prostituées solidaires des femmes dans la prostitution, à faire de même.

Cet article a été publié d'abord sur le blogue de l'auteure dans le site [Média Coop de Montréal](#). L'auteure a autorisé Sisyphé à le diffuser et nous l'en remercions.

À écouter : [Entendre les femmes dans la prostitution avec Shanie](#)". Une entrevue de l'auteure avec Shanie, une militante anarcha-féministe, sur la récente formation donnée par une organisatrice de la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) au Comité Local d'Implication Citoyenne Maisonneuve (CLIC-M), à l'initiative du sous-comité « les Alternatives ».

Mis en ligne sur Sisyphé, le 6 janvier 2013

Paroles : « Quand je me prostitue, il y a une très grande peur... »

le 07/01/2014 à 08:38 *Vu 110 fois*

Le Nid a recueilli les témoignages de six femmes âgées de 19 à 35 ans ayant vécu la prostitution. Leurs paroles ont été rendues publiques à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, le 17 octobre dernier.

En quoi la prostitution est-elle une violence ?

« [...] Je me suis prostituée parce que je suis en France, sans parents, personne, pour manger, il faut bien coucher quelque part, vivre, payer, avoir de l'argent, je ne vole pas, alors je me prostitue. La violence vient par le client, tu n'acceptes pas, il te fait l'amour et n'importe quoi. Faire l'amour sans sentiment, c'est violent, donner son corps à une personne que tu ne connais pas, accepter l'autre dans son corps, ce n'est pas facile, je me fais violence à moi... »

« Quand je me prostitue, je pense que je vais mourir, il y a une très grande peur [...] On est obligé de faire quelque chose qu'on ne veut pas, d'aller avec tous les hommes, je ne les choisis pas, c'est un viol, c'est dégoûtant, dégueulasse. »

« Il y a des filles qui meurent sous les coups des clients et des proxénètes, j'ai été menacée avec des armes, les clients, ils payent, tu es obligée de te prostituer, tu n'as pas le choix, c'est très difficile à vivre. Les enfants posent des questions, quoi répondre ? [...] »

« Des fois, tu peux te sentir comme une merde, obligée de faire des choses comme le client veut, si tu n'es pas d'accord, il te sort un couteau... Normalement, tu n'as pas envie d'aller avec le client, tu fermes les yeux, parfois tu te sens bien, ils te disent que tu es belle, tu penses dans ta tête que c'est un ami, ce n'est pas tout à fait ça, mais c'est mieux que tu croies cela, et puis il y en a qui veulent simplement parler... »

Qu'est-ce qui aide à sortir de la prostitution ?

« Pouvoir parler, retrouver la confiance, parler de son histoire, avoir de la compréhension, avoir aussi des activités pour sortir, ne plus vivre dans la peur, être sécurisé, retrouver le respect [...] Avoir des papiers et du travail, avoir une vie normale, être stable, recommencer une belle vie... »

Et qu'est-ce qu'il faudrait faire pour que la prostitution disparaisse ?

« Que la police intervienne contre les réseaux de prostitution, interdise les trafics des êtres humains. Les responsables politiques peuvent faire quelque chose. Prendre conscience que les femmes sont maltraitées et agressées dans la prostitution [...]»

PROSTITUTION DE RUE

Une activité sous surveillance

le 07/01/2014 à 08:39 François Fuchs *Vu 286 fois*

- [Imprimer](#)
- [Favoris](#)
- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [Envoyer à un ami](#)
-

Notez cet article :

La police connaît bien, elle aussi, le milieu de la prostitution à Mulhouse, qu'elle surveille activement. État des lieux avec le capitaine Gwenaël Bouchereau, capitaine à l'Unité de protection sociale.

Les approches sont bien sûr différentes mais, comme l'équipe du Nid, les policiers du commissariat de Mulhouse vont régulièrement à la rencontre des personnes qui se prostituent sur la voie publique dans la commune. « On y va pour discuter avec elles, pas pour les embêter. C'est une façon pour nous de les identifier. On a en général de bons contacts. Et ce sont des personnes qu'on peut retrouver comme victimes de violence ou de viol », explique Gwenaël Bouchereau, capitaine de police à l'Unité de protection sociale, un service qu'on appelle aussi la brigade des mineurs et des mœurs. Et pour illustrer la vulnérabilité de ces personnes, il évoque une affaire de 2013 dans laquelle plusieurs prostituées mulhousiennes ont été violées par un même individu, que la police a identifié et interpellé.

Au niveau des prostituées elles-mêmes, il n'est donc pas question de répression, assure le capitaine Bouchereau. « En 2013, nous n'avons verbalisé personne et il n'y a eu aucune procédure pour racolage passif », illustre-t-il. Et au commissariat, le dernier procès-verbal dressé pour non-respect du périmètre du centre-ville où la prostitution est interdite par arrêté municipal remonte à 18 mois.

La police est parfois mobilisée pour des problèmes d'ordre public. « Il peut y avoir des batailles de trottoir entre Africaines et Européennes et là, on intervient pour que ça ne dégénère pas. Quand on écoute les prostitués, il y a une espèce d'accord entre les unes et les autres sur les horaires, mais parfois les limites ne sont pas respectées et il y a des petits problèmes de territoire. »

Essayer d'interpeller des proxénètes

Mais le principal objectif des forces de l'ordre se situe à un autre niveau : « Nous mettons en place des surveillances pour essayer d'interpeller des proxénètes. À notre niveau, ça reste du local, on ne va pas confondre des gens en Roumanie, par exemple. Mais on va identifier des gens qui sont ici sur le terrain et favorisent la prostitution des filles qui sont là. C'est un travail sur le long terme », poursuit le capitaine. C'est comme ça, par exemple, qu'une ancienne prostituée mulhousienne grecque et son compagnon turc ont été interpellés l'an dernier et placés en détention provisoire pour des faits de proxénétisme. « La femme était la plus active, c'est elle qui surveillait les filles, les véhiculait et se faisait remettre un peu d'argent. »

Prostituées des pays de l'Est : il y a un turnover très important

Les policiers font une estimation du nombre de prostituées à Mulhouse inférieure à celle du Nid, qui parle de 140 personnes rencontrées en un an (en 2012, lire ci-dessus). « En prostitution de rue, nous, on est plutôt sur un nombre de l'ordre de 70 personnes, en 2013 », confie Gwenaël Bouchereau. Mais pour le reste, les constats de la police rejoignent en grande partie ceux de l'association, en particulier sur la très forte proportion de prostituées étrangères. « À Mulhouse, précise le capitaine, les prostituées africaines sont pour beaucoup des Camerounaises. Pour celles qui viennent des pays de l'Est, c'est très variable et il y a un turnover très important. On a eu une période où il y avait beaucoup de Tchèques, puis une période où il y avait beaucoup de Bulgares. À l'heure actuelle, ce sont surtout des Roumaines, mais dans deux mois, ce sera peut-être un autre pays. »

Sur la voie publique, les hommes qui se prostituent sont peu nombreux et ce sont des travestis, confirme la police, qui les évalue actuellement à « trois ou quatre, des Africains. » Y a-t-il des mineures qui se prostituent à Mulhouse ? C'est heureusement très rare, observe le capitaine Bouchereau qui, de mémoire, évoque un seul cas constaté en 2013. « On a eu des informations sur d'autres filles paraissant très jeunes, mais il s'est avéré qu'elles avaient 18 ou 19 ans », ajoute-t-il, avant de souligner : « Quand on porte à notre connaissance des informations qui laissent penser qu'il peut s'agir de mineures, on est très réactifs, ça entraîne un contrôle automatique de notre part et, quand il s'agit effectivement de mineures, le procureur prend immédiatement une mesure de placement. » Et le policier rappelle que, côté clients, le recours à la prostitution de mineur (e) s'est un délit. « Et ça, c'est poursuivi. »

La prostitution via internet est très difficile à quantifier

La prostitution via internet à Mulhouse ? « C'est très difficile d'en avoir une visibilité et de la quantifier. Mais ça existe, c'est sûr qu'il y a des sites qui débouchent sur des femmes – russes ou autres – qui prennent des chambres d'hôtel pour avoir des clients. Ça nous est parfois signalé par des hôteliers », expose Gwenaël Bouchereau. La prostitution en salons de massages est « difficilement quantifiable » elle aussi. Quant aux bars à hôtesses ? « Il y en a quelques-uns à Mulhouse, ils sont identifiés et on les connaît, mais on n'a pas à l'heure actuelle de dossier ouvert. »

JUSTICE	
----------------	--

“, Moeurs : Haro sur la prostitution à Nabeul !

Nabeul Regions Societe Publié le 05/01/2014 13:28 Dix personnes arrêtées par les unités de la sûreté de Nabeul pour "prostitution", et ce à l'aube du dimanche 5 Janvier 2014, dont 5 femmes, selon le correspondant de ShemsFm dans la région indiquée. Les dites arrestations, ont eu lieu lors d'une opération sécuritaire lancée par les unités de la sûreté dans un certains nombre d'hôtels dans les zones touristique et résidentielle à Nabeul. ”

RUBYGATE

Berlusconi fait appel de sa condamnation

Mis à jour le 02.01.2014

-

Le Cavaliere, 77 ans, avait été condamné le 24 juin dernier en première instance à sept ans de prison pour abus de pouvoir et prostitution de mineure.

1/5Le tribunal de Milan a condamné lundi l'ex-chef du gouvernement italien Silvio Berlusconi à 7 ans de prison dans le procès Rubygate, où il était accusé d'abus de pouvoir et prostitution de mineure.

-

L'ancien chef du gouvernement italien [Silvio Berlusconi](#) a officiellement fait appel jeudi de sa condamnation à sept ans de prison dans le cadre du scandale sexuel Rubygate, ont annoncé ses avocats.

Le Cavaliere, 77 ans, avait été condamné le 24 juin dernier en première instance à sept ans de prison pour abus de pouvoir et prostitution de mineure. Cette peine, assortie d'une interdiction à vie d'exercer un mandat public, n'est pas applicable tant que tous les recours n'ont pas été épuisés.

Préservé de la prison

Silvio Berlusconi était poursuivi pour avoir rémunéré une dizaine de prestations sexuelles, entre février et mai 2010, de Karima El Mahroug, surnommée «Ruby la voleuse de cœurs», mineure à l'époque. Il lui est également reproché d'avoir fait pression sur la préfecture de Milan dans la nuit du 27 au 28 mai 2010 pour faire libérer Ruby qui avait été interpellée pour un larcin.

Silvio Berlusconi n'a cessé de plaider son innocence et demande dans son recours la pleine absolution pour «un fait qui n'a pas existé», ont affirmé ses avocats, cités par l'agence italienne Ansa.

Le 27 novembre, le magnat des médias s'est vu invalider son mandat de sénateur et a perdu son immunité parlementaire après sa condamnation définitive à un an de prison dans le cadre d'une autre affaire, pour fraude fiscale. Son âge (77 ans) le préserve en principe de l'épreuve de la prison et il a demandé de faire sa peine sous forme de travail d'intérêt général.

Il risque par ailleurs un nouveau procès, pour corruption de témoins, dans le cadre d'un autre volet du Rubygate, où la justice le soupçonne d'avoir «altéré des preuves», en payant les jeunes femmes qui participaient à des soirées osées dans sa villa d'Arcore, près de Milan, afin qu'elles témoignent en sa faveur.

Carlton/DSK : David Roquet se pourvoit en cassation

David Roquet, qui doit être jugé devant le tribunal correctionnel de Lille aux côtés de Dominique Strauss-Kahn et de 12 autres mis en examen dans l'affaire de proxénétisme dite du Carlton, a formé un pourvoi en cassation.

- AFP
- Publié le 06/01/2014 | 19:07, mis à jour le 06/01/2014 | 19:08



© DR David Roquet.

M. Roquet avait interjeté appel de son renvoi en correctionnelle pour "proxénétisme aggravé en réunion", mais la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Douai (Nord) avait rejeté le 18 décembre 2013 sa requête, ainsi que celles similaires de trois autres mis en examen dans le dossier.

Dominique Alderweireld, alias "Dodo la Saumure", un tenancier français de salons de massage en Belgique, sa compagne Béatrice Legrain, René Kojfer, l'ancien chargé des relations publiques du Carlton et David Roquet, ex-directeur d'une filiale du groupe de BTP Eiffage, demandaient à être jugés devant une cour d'assises, la procédure du Carlton ayant été ouverte sur la qualification criminelle - donc passible des assises - de "proxénétisme aggravé en bande organisée".

Les magistrats instructeurs avaient finalement retenu l'infraction de "proxénétisme aggravé en réunion" pour treize personnes et celle de "complicités d'escroqueries et d'abus de biens sociaux" pour une quatorzième.

David Roquet s'est pourvu en cassation "*pour une raison simple, pour les mettre face à leur propre logique. L'opinion publique s'est nourrie d'une qualification criminelle qui était ridicule,*

mais pendant un an et demi ça a fait des dégâts considérables", a expliqué à l'AFP son avocat, Me Eric Dupond-Moretti. Selon une source judiciaire, il est le seul à avoir formé un pourvoi.

Si ce dernier n'est pas suspensif, la Cour de cassation devrait cependant l'examiner avant la tenue d'un procès, prévu au plus tôt au second semestre 2014, selon une autre source judiciaire.

Tunisie-Société : Une niqabée et un barbu arrêtés à Hammamet pour... prostitution



Les unités de sécurité ont surpris, le weekend dernier, un homme barbu et une femme niqabée dans une chambre d'hôtel à Hammamet (nord-est), à 5 heures du matin. Ils ont été arrêtés et accusés de prostitution.

Dans le cadre du renforcement du contrôle sécuritaire dans les zones touristiques et les hôtels, les forces de l'ordre ont arrêté, le week-end dernier, une trentaine de personnes pour différents délits.

Un couple non marié et affichant des signes de religiosité a été surpris dans une posture délicate, dans une chambre d'hôtel.

La femme niqabée et son amant barbu, seront déférés devant la justice, pour délit de prostitution.

Y. N. M.

CULTURE

Said AFOULOUS

La prostitution à Casablanca, système concentrationnaire sous le Protectorat français : Quand l'enquête de deux

médecins français en 1951 pulvérise l'image du Bousbir exotique

L'une des toutes premières enquêtes réalisées sur la prostitution à Casablanca date de 1951 sous le Protectorat français. Elle avait été réalisée par deux médecins français, Jean Mathieu et P-H Maury, des praticiens selon toute apparence pas du tout portés sur l'exotisme. D'où le fait qu'ils avaient choisi comme épigraphe pour leur travail un



paragraphe de «Le Deuxième sexe» de Simone de Beauvoir très significatif qui résume la réalité du monde infernal de Bousbir auquel étaient soumises les prostituées marocaines entre le marteau des patronnes maquerelles et l'enclume des inspecteurs de police français:

«La basse prostitution est un pénible métier où la femme est opprimée sexuellement, économiquement, soumise à l'arbitraire de la police, à une humiliante surveillance médicale, aux caprices des clients, promise aux microbes, à la maladie, à la misère est vraiment ravalée au niveau d'une chose».

Cette enquête, vieille de plus soixante ans aujourd'hui, et effectuée au cœur même du «quartier réservé» connu sous le nom fameux de Bousbir, avait été rééditée par les soins de Abdelmajid Arrif et l'Institut de Recherches et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman en 2003. Elle vient d'être rééditée une nouvelle fois par les éditions La Croisée des chemins. Cette publication s'inscrit dans le mouvement d'engouement pour la réappropriation de la mémoire de la ville. Le lieu en question se situe dans le quartier Baladia à Derb Soltane. Son mur de clôture longe la rue d'Abyssinie. Il est actuellement habité par des familles de Mokhaznis.

Bousbir figure l'emblème d'une sombre époque pour une bonne partie des femmes qui étaient raflées par la police dans les quartiers de la ville de Casablanca sous prétexte de pratiques clandestines de la prostitution et par souci de prophylaxie sanitaire. Elles sont livrées à l'exploitation sexuelle légalisées sous les auspices de l'Etat français.

L'enquête a concerné plus de six cents prostituées dont les témoignages furent recueillis sur place. Les enquêteurs ont dû aussi puiser dans les renseignements des fiches du dispensaire du quartier réservé où les femmes étaient soignées des maladies vénériennes. Les témoignages recueillis montrent que les conditions économiques, la misère, le mariage précoce 13 ans, la violence conjugale et familiale, l'abandon marital, avaient poussé bon nombre de ces femmes à sombrer dans la prostitution à l'âge de 16 ans, voire moins.

Les auteurs fournissent des données méticuleuses sur l'alimentation, le vestimentaire, le logement, toilette, distraction, l'origine géographique des prostituées en majorité de la région de Casablanca, de Marrakech, du Gharb et une minorité d'Agadir, de Tanger et même d'Algérie. Pour ce qui est de l'âge moyen des prostituées, il est difficile à arrêter en raison notamment de l'absence de la carte d'identité pour indiquer l'âge. Mais on trouve parfois une enfant de douze ans internée. L'internement par erreur est soulevé aussi pour

des prostituées de confession juive qui exerçaient pour les clients juifs etc.

Histoire

Qui ne connaît pas Bousbir à Casablanca ? Actuellement le nom désigne toujours un quartier de l'ancienne médina extra muros sur lequel ouvre la porte Bab Jdid. L'endroit est l'origine du nom qui va se déplacer par la suite vers Derb Soltane.

A l'origine, le nom est une déformation-appropriation par les Marocains du prénom de Prosper du Français, Prosper Ferrieu, propriétaire foncier à Casablanca depuis 1908. Ce Prosper Ferrieu était né à Casablanca en 1866, fut chargé du consulat de France à Casablanca, puis devint vice-consul de Grèce, conseiller politique du général d'Amade et enfin conseiller du Commerce extérieur français. Malgré son opposition, il ne put empêcher la fixation, pour une dizaine d'années, du premier quartier réservé de Casablanca sur des lots de terrains lui appartenant et situés à quelques encablures de Bab Marrakech, ancienne médina extra muros. Il devait être bien célèbre, son nom est sur toutes les bouches. Mais il était sans doute bien loin d'imaginer que son prénom allait porter les connotations de la prostitution et de la traite humaine avec ses corollaires l'humiliation, l'exploitation, l'oppression, l'arbitraire, la déchéance.

C'est avec la présence d'une forte garnison militaire que la prostitution s'est développée et fut organisée en quartier réservé à Casablanca. Ainsi naquit Bousbir. Après avoir été déplacé aux environs de Bab Marrakech, le quartier, Bousbir devait être déménagé vers la Nouvelle Médina et construit par une société immobilière «la Créssonnière». C'était vers 1923. Il se situe dans le quartier qu'on appelle aujourd'hui encore Derb Baladia, à Derb Soltan-el Fida. Le prétexte de création du quartier réservé pour les autorités coloniales se résumerait dans le souci de surveiller la situation sanitaire pour stopper toute menace de propagation de maladies vénériennes. Ce régime entraîne un système concentrationnaire avec mainmise du contrôle policier usant de rafles quotidiennes sans qu'il y ait d'intervention du système judiciaire. Une moyenne de 80 jeunes femmes par mois et près de 1.300 par an, sont raflées dans les quartiers chauds Ben M'sik et les Carrières Centrales et jetées à Bousbir pour servir comme travailleuses du sexe sous la houlette de tenancières sans jamais passer par un juge. Les médecins auteurs de l'enquête ne parlent pas de détention mais de «système concentrationnaire». Ils notent seulement qu'arrivées au dispensaire pour être soumises aux examens médicaux sur les maladies vénériennes, les femmes raflées «à l'insu du personnel médical, font l'objet d'un véritable marché d'esclaves. Le racolage est le même que celui effectué par les patronnes maquerelles dans les marchés, halqa, piscine municipale» pour recruter de futures filles soumises.

Les enquêteurs vont donc essayer de prouver que les raisons de santé et de prophylaxie ne servent à rien car, selon eux, dans une ville de 700 mille habitants et avec les conditions de vie très précaires de la majorité dans les quartiers populaires, il doit y avoir selon leurs estimations près de 33 mille prostituées dans la ville exerçant dans une complète clandestinité. Les auteurs auraient pu se limiter au travail d'enquête médicale alors qu'ils se sont fait sociologues et ethnologues.

Ils se sont intéressés aussi à l'aspect linguistique puisqu'ils ont observé le langage des prostituées en rapport avec le monde de la sexualité avec notamment les multiples noms des organes génitaux.

C'est en 1953, trois ans avant l'Indépendance, que la fermeture des quartiers réservés est décidée. Selon Abdelmajid Arrif «l'enquête des deux médecins n'est pas tout à fait étrangère à la prise de cette décision. Leur rapport accablant et leur critique acerbe de ce système dont ils ont démontré le

caractère «concentrationnaire» et l'inefficacité, a semble-t-il influé, selon A. Adam, sur la décision prise par le Comité consultatif de la santé publique». A. Adam évoque d'autres considérations politiques qui n'y furent pas non plus étrangères. «Les nationalistes, écrit-il, s'indignaient depuis longtemps, et à juste titre, de la publicité de mauvais aloi donnée parfois aux quartiers réservés des villes marocaines et demandaient pourquoi les Français, qui avaient aboli chez eux les maisons de tolérance, les conservaient au Maroc». Arrif évoque le fait que Bousbir reste un lieu caché du fait que beaucoup de gens peuvent passer à côté sans se rendre compte de son existence. Une existence qui aurait tendance à se gommer comme c'est arrivé avec les anciens noms des rues qui étaient des noms de femmes qui travaillaient dans Bousbir en tenant une maison et qui ont été modifiés par la municipalité: al-Fassia devenant Yassmine, al-Maknassia changée en Firdaous etc. Abdelmajid Arrif, ethnologue, poursuit des recherches en anthropologie urbaine sur le Maroc dans le cadre de ses activités à la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (Aix-Marseille Université – CNRS).

«Bousbir, la prostitution dans le Maroc colonial, ethnographie d'un quartier réservé», éditions La Croisée des chemins, Casablanca.

4/1/2014

La polémique continue ! Le 4 décembre dernier, les députés français ont voté en large majorité un projet de loi visant à pénaliser les clients de la prostitution. Boris Cyrulnik s'insurge contre un Etat qui "choisit de punir la misère sexuelle."

Loi et sexualité © Fotolia.com

La loi votée le 4 décembre dernier par les parlementaires, visant à "punir" les clients du système prostitutionnel par une amende de 1.500 €, devrait rentrer en vigueur dès le mois de septembre 2014 ou janvier 2015. La France rejoindrait ainsi le modèle suédois.

Cette loi semble pour certains totalement hypocrite, qui ne protégerait en rien les jeunes femmes contraintes à se prostituer. En effet, si en Suède, la prostitution a pratiquement disparu de la rue, il semble qu'elle se soit purement et simplement déplacée en des lieux moins directement visibles, notamment sur Internet.

Boris Cyrulnik dénonce ici, avec virulence, "l'inutilité d'une telle loi qui consisterait à punir plutôt qu'à prévenir".

Le neuropsychiatre fait notamment référence aux **travaux de Marie-Elisabeth Handman et Janine Mossuz-Lavau (CNRS-EHESS)**.